

La Rochelle, le 03/06/2020

Après 2 mois et demi d'interruption d'activité, nous avons le plaisir de vous informer que l'aéroport de La Rochelle – Ile de Ré va rouvrir prochainement son aérogare pour les premiers vols qui seront opérés par la compagnie Chalais à destination de Lyon.

**La ligne La Rochelle – Lyon redémarrera le 15 juin, à raison de 3 rotations hebdomadaires les lundis, mercredis et vendredis, avec le maintien de 2 fréquences par semaine au mois d'août (les lundis et vendredis).**

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse de Chalais détaillant le programme des vols prévu pour cette ligne.

Suite à une situation sans précédent pour notre secteur, l'aéroport se prépare pour une reprise qui sera progressive. Nous serons en mesure de vous annoncer l'ouverture des autres vols dans les prochains jours lorsque toutes les informations, notamment relatives aux frontières, seront réunies.

Ce printemps, l'aéroport de La Rochelle – Ile de Ré a mis en ligne un nouveau site Internet. Une page dédiée a en particulier été créée afin de regrouper toutes les informations sur la reprise des vols: <https://www.larochelle.aeroport.fr/informations-importantes/> Cette page est mise à jour dès qu'une compagnie aérienne nous transmet une actualisation de son programme de vols.

Bien que le trafic ne retournera pas à la normale cette année, nous nous réjouissons que les compagnies aériennes reviennent à La Rochelle et nous fassent confiance dans un contexte ô combien difficile.

Des mesures sanitaires seront mises en place comme dans tous les aéroports français.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Reprise des vols Chalair au départ de La Rochelle dès le lundi 15 Juin

La compagnie française Chalair Aviation amorce la reprise progressive de son activité.

Les liaisons au départ de La Rochelle vers Lyon reprendront à compter du 15 Juin, et seront opérés en ATR 42-500, selon le programme suivant :

Programme vols Chalair dès le 15 juin *				
Jours	Origine	Départ	Arrivée	Destination
Lundi	Lyon	08h45	10h55	La Rochelle
Lundi	La Rochelle	11h30	13h30	Lyon
Mercredi et Vendredi	Lyon	14h50	16h50	La Rochelle
Mercredi et Vendredi	La Rochelle	17h20	19h20	Lyon

\* Programme de base, évolutif et révisable

Afin d'offrir des conditions de transport saines et rassurantes, Chalair a adopté une série de mesures applicables sur ses vols, et invite ses passagers à respecter scrupuleusement les règles permettant de se protéger et de protéger les autres voyageurs du Covid-19.

Parmi les mesures adoptées, à noter, entre autres : le port du masque à bord et l'adaptation aux règles de distanciation. Le détail des procédures mises en œuvre est consultable sur le site internet de la compagnie : [www.chalair.fr](http://www.chalair.fr)

L'ensemble du personnel Chalair a hâte d'accueillir de nouveau ses passagers à bord, et met tout en œuvre pour garantir un voyage dans des conditions de sécurité sanitaire optimales.



Contact : [media@chalair.fr](mailto:media@chalair.fr)

